

décembre 2021

veille économique agricole



LETTRE N°61
Spéciale Marchés 2021

01

Céréales

02

Oléoprotéagineux

03

Cultures industrielles

04

Filière allaitante

05

Filière laitière

édito



Philippe BOULLET
phbouillet@cn.cerfrance.fr

Les filières des productions agricoles, dont ce numéro de la *Lettre de Veille Économique* fait le bilan, traversent une situation similaire : **les marchés sont en tension parce que la dynamique de la demande est plus forte que celle de l'offre**. Les raisons en sont diverses comme vous pourrez le voir dans les articles ci-après, mais nous pouvons en tirer quelques enseignements intéressants pour les choix d'orientation à prendre dans les exploitations agricoles françaises.

La période de tension sur l'offre a conduit les clients à être plus souples en matière de qualité sur les commodités qu'ils importent.

On le voit sur le blé, où l'enjeu de la pénurie est fort dans les pays importateurs : les standards ont été abaissés ce qui a permis au blé français de fournir plus aisément des lots exportables. Les stratégies de compétitivité en France n'ont donc pas été écartées d'une année de prix haut, condition nécessaire pour la viabilité de cette conduite.

Le phénomène s'est produit d'une autre façon, par effet domino, sur le tourteau de soja, produit sur lequel les grands exportateurs mondiaux sont revenus à une stratégie de volume, délaissant la voie sans OGM. En rebond, cela favorise les politiques de différenciation

françaises pour reconquérir notre marché domestique où le tourteau de soja non OGM conserve son débouché.

Voilà qui semble indiquer qu'**une place solide est accordée à la stratégie de filières différenciées « modes de production / produits / segments de marché » en France** et qui lance bien le plan protéine français.

Cela donne opportunément du grain à moudre à la mise en œuvre de la loi Egalim². Ces stratégies fonctionnent en effet si une logique contractuelle associe les acteurs des filières. À l'échelon production, les contrats concernent autant et ensemble les cultivateurs et les éleveurs. Pour les produits laitiers c'est déjà le cas, les initiatives sont nombreuses. Sur la viande cela reste plus rare. La dynamique contractuelle attend que soit clarifiée la stratégie de réponse à la demande en termes de calendrier, de volume, de race, de poids et de modes de production pour qu'avec les négociations sur les prix, la contractualisation s'inscrive pour l'éleveur dans un modèle économique explicite.

Les revenus des exploitations agricoles s'annoncent à la hausse. C'est assurément une bonne nouvelle. C'est un moment favorable pour prendre des décisions stratégiques et non de court terme.

Car la situation de cette campagne est tout sauf un rythme de croisière. On s'attend à ce que les fondamentaux se retournent. Conforter ses fonds propres et sa trésorerie est une nécessité pour tous et, en particulier, pour ceux qui parient durablement sur leurs volumes et leur compétitivité.

La hausse des prix des matières premières, qui bénéficie aux produits agricoles, concerne également les intrants utilisés en agriculture et renchérit les coûts alimentaires en élevage. Ne pas rendre d'une main ce que l'autre a gagné ou limiter son exposition à la rupture de stock des fournisseurs, c'est un sujet de stratégie: diversifier ses activités, compter sur les synergies entre elles dans son système de production, se positionner pour fidéliser ses clients en se conformant à ce qui a de la valeur à leurs yeux et se donner ainsi de la visibilité sur ses prix de vente. Cela tombe bien, tout ceci va de pair: l'autonomie et la transformation des pratiques agricoles mènent vers la résilience et une production plus proche des nouvelles attentes de la société.

01. Céréales

Anticiper le renversement de conjoncture

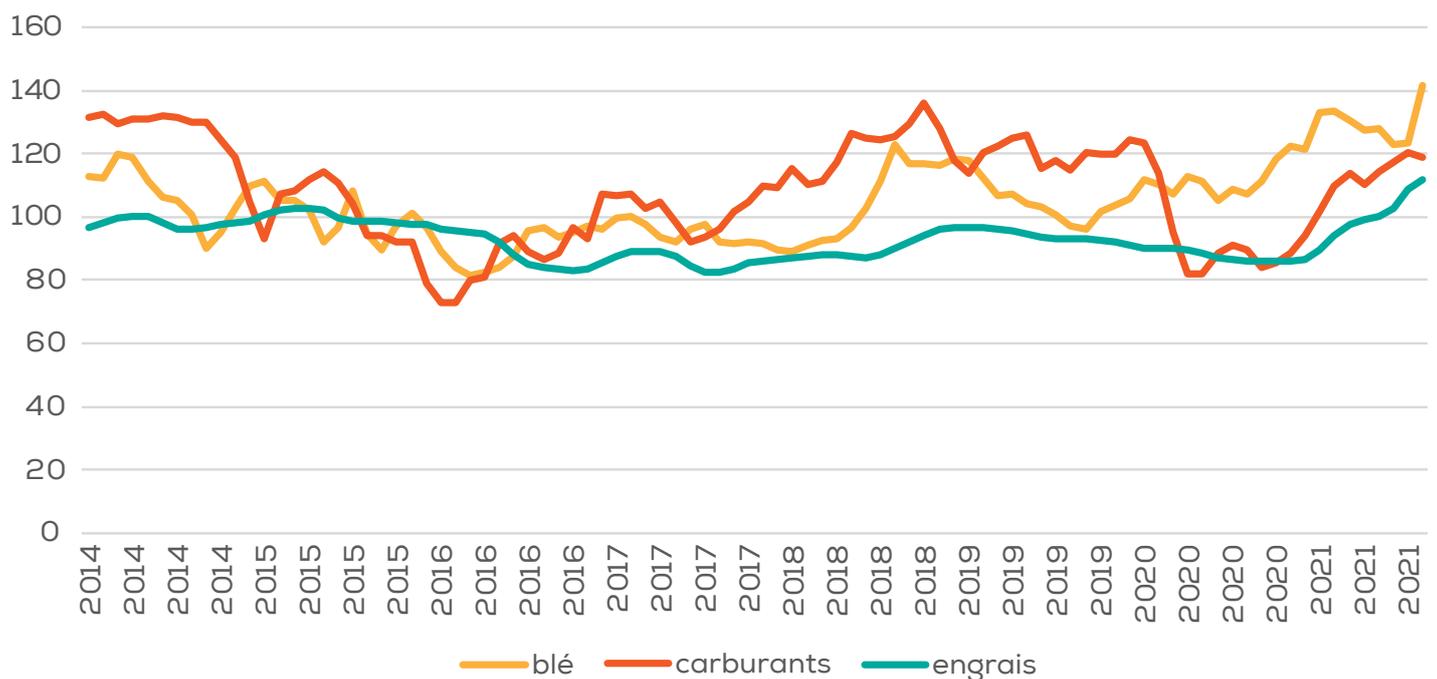
Avec une offre mondiale record, mais insuffisante pour faire face à la demande, la conjoncture pour les céréales est très porteuse. Les stocks, en particulier chez les pays exportateurs, sont en diminution. Face aux craintes de pénurie, certains pays importateurs baissent leurs critères de qualité, en particulier sur les blés meuniers. Si les achats de la Chine ont marqué le pas par rapport à la campagne précédente, ce pays reste très demandeur sur les marchés des grains dédiés à l'alimentation animale. **Toutes les céréales, partiellement substituables entre elles, en particulier dans l'alimentation animale, sont entraînées dans la flambée des cours.**

La production française bénéficie cette année de rendements moyens corrects et d'un retour à la normale en termes de surfaces semées (production 2020-2021: blé tendre + 24 %, orge + 23 %, blé dur + 23 %, maïs + 4 %). Les tendances

cachent cependant des revers dans certaines régions, tels que des rendements en blé tendre et blé dur en retrait dans le Sud-Ouest.

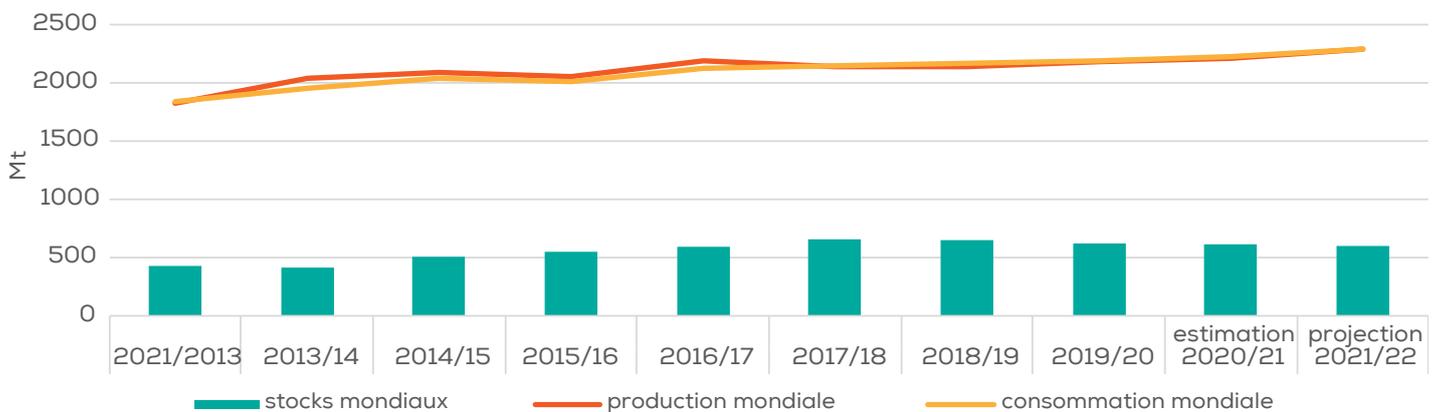
Les qualités sont globalement décevantes mais suffisantes pour satisfaire les différents débouchés. Les conditions météo à la moisson ont contrarié les espoirs de récolte exceptionnelle dans beaucoup de régions. Les résultats sont hétérogènes d'un bassin de production à l'autre, mais également entre les parcelles d'une même exploitation. Néanmoins, le travail des organismes stockeurs (séchage, allotement, tri) a permis de limiter les déclassements. En blé, le poids spécifique a été affecté par les pluies estivales, cependant les qualités boulangères sont préservées et 80 % des blés dépassent 11,5 % de protéines. En orge brassicole, la teneur en protéine devrait la plupart du temps satisfaire les brasseurs.

Variation des cours des matières premières depuis 2014 - Indice base 100 en 2015



Dans cette conjoncture d'emballement, difficile de prévoir quand surviendra le retournement de tendance.

La hausse de la production mondiale ne permet pas de couvrir totalement la consommation mondiale : les stocks baissent.



L'offre française, très compétitive, est tournée vers ses marchés de proximité, Union européenne et Méditerranée. En effet, la multiplication par 5 des coûts de transport amène les exportateurs à limiter les distances parcourues. Les expéditions vers la Chine sont tout de même régulières, confirmant l'intérêt de l'Empire du Milieu pour une origine hexagonale, forte de la fiabilité de ses filières et des bonnes relations entretenues entre les deux pays. Les prévisions d'exportations sont en hausse de 30 % par rapport à 2021 pour le blé et de 7 % pour l'orge.

Pour la récolte 2022, dans le sillage du coût du gaz, indispensable à leur production, le prix des engrais est en forte hausse lui aussi (+ 80 % en un an). Plusieurs arrêts d'usines et les difficultés de transport viennent renforcer les risques de rupture d'approvisionnement. Les fournisseurs craignent de ne pouvoir faire face à la demande des agriculteurs qui ne seraient pas déjà couverts pour la campagne.

Dans cette conjoncture d'emballement, il est difficile de prévoir à quelle échéance surviendra le retournement de tendance. En effet, la

production mondiale devrait poursuivre sa hausse sur la décennie à venir, en petite partie grâce à la mise en culture de nouvelles surfaces, et en grande partie grâce à la hausse des rendements (plus vaste recours aux OGM, meilleur accès aux intrants). **Les prix des matières premières agricoles risquent de chuter tandis que les intrants auront été achetés à un cours élevé.** Profiter des cours actuels en engageant une partie de ses volumes avant la moisson peut être une bonne stratégie pour limiter ce risque. Affecter une partie des bénéfices de l'année 2021 à l'épargne de précaution et à l'augmentation du fonds de roulement est également une façon de se prémunir d'un renversement de conjoncture qui pourrait advenir en 2022 ou en 2023.



Mathilde SCHRYVE
mschryve@bfc.cerfrance.fr

02. Oléoprotéagineux

Un monde avide d'oléoprotéagineux

L'emballement des cours des oléagineux depuis un an résulte de plusieurs phénomènes. La hausse du prix de l'énergie entraîne dans son sillage les produits de substitution que sont les huiles, grâce à une production de biocarburant particulièrement dynamique. La demande en tourteau reste soutenue, en dépit du réajustement à la baisse des effectifs du cheptel porcin chinois. Enfin, la médiocre récolte de canola au Canada (- 27 % / moyenne quinquennale) rend l'offre mondiale insuffisante face à cette forte demande.

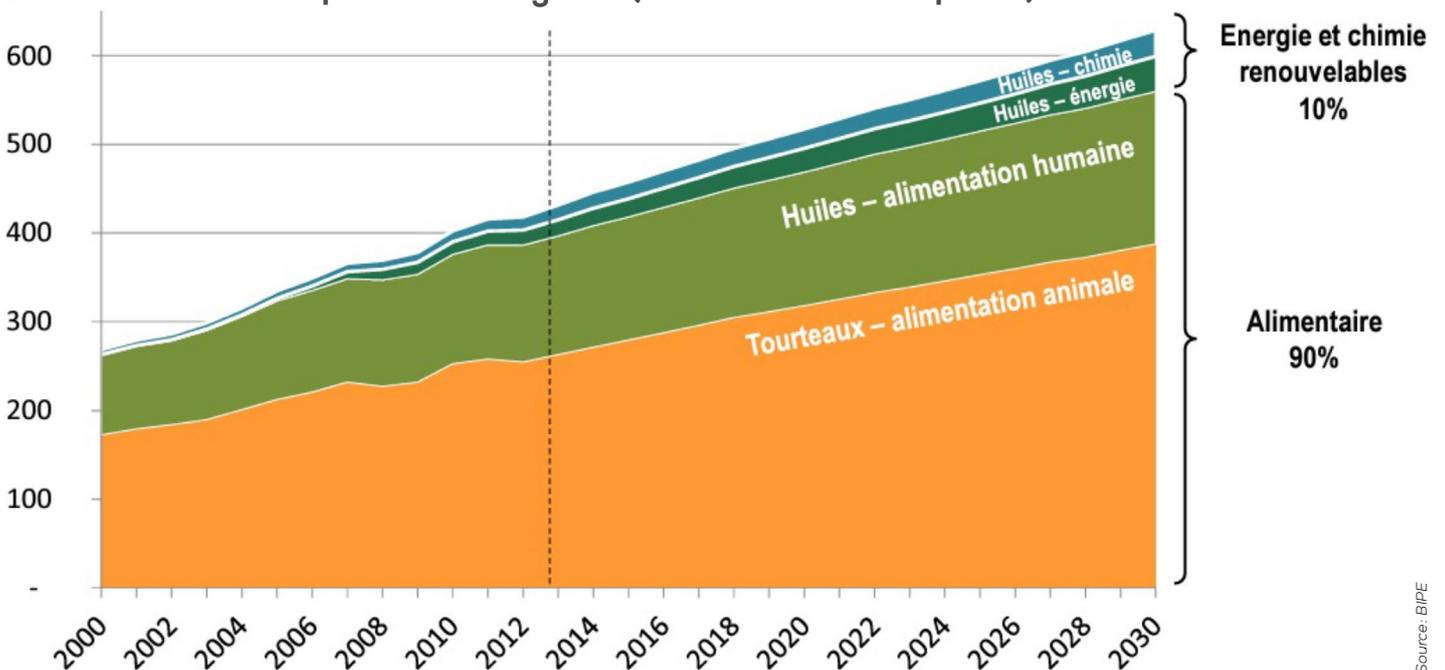
En revanche, la récolte en France a été, en moyenne, très satisfaisante en colza (35 q/ha en moyenne), en tournesol (28 q/ha) et en soja (29 q/ha). Certaines régions ont néanmoins été plus touchées que les autres par les mauvaises conditions de récolte et certaines parcelles n'ont pu être récoltées. Les résultats en pois (33 q/ha) et lentilles sont décevants.



Les fondamentaux sur le complexe oléagineux sont très solides, avec des marges de trituration élevées qui alimentent la demande européenne.

Devant la faiblesse de l'offre mondiale en colza, des lignes de production ont été adaptées pour transformer du tournesol ou du soja plutôt que du colza. Le marché des huiles devrait rester tendu en 2021-2022.

Demande mondiale en produits d'oléagineux (en millions de tonnes par an)



Source: BIPE

Cette conjoncture haussière est renforcée pour les cours des produits non OGM par une demande accrue en Europe (alimentation des animaux AB et Label rouge) et une baisse des exportations des pays producteurs. Chez les deux principaux exportateurs, l'Inde et le Brésil, la forte demande en soja standard rend moins intéressante la culture de variétés non OGM. En outre, les producteurs indiens sont confrontés à d'importants problèmes logistiques liés à la Covid. Des manques de disponibilité en tourteau non OGM ont touché les éleveurs. La prime non OGM sur le tourteau de soja est passée de 85 €/t fin 2020 à 280 €/t à l'été 2021. **Dans ce contexte, les surfaces françaises en colza devraient se stabiliser et celles de soja devraient poursuivre leur progression.** Cette dynamique devrait être soutenue par la nouvelle PAC, dont les mécanismes de renforcement des aides couplées aux légumineuses et d'écorégime commenceront à s'appliquer pour les cultures semées à l'automne 2022. Les opérateurs

poursuivent la construction de filières dédiées à ces cultures (matériel de tri et de stockage adapté, usine de trituration, contrats). Leur succès sera fortement tributaire de l'évolution des modes d'alimentation (hausse de la consommation des protéines végétales, demande de viande et lait produits sans alimentation OGM).

Les cours devraient se normaliser à moyen terme avec la mise en place des doubles récoltes en Amérique du Sud, l'utilisation plus répandue des OGM en Inde et en Chine, ainsi que la replantation des palmeraies les plus âgées en Indonésie et en Malaisie.



Mathilde SCHRYVE
mschryve@bfc.cerfrance.fr

03. Cultures industrielles

Les cultures industrielles, produites la plupart du temps sous contrats pour des marchés captifs ou régionaux, sont beaucoup moins sujettes au mouvement de hausse généralisée du prix mondial des matières premières agricoles.

Betteraves

Une production 2021 très moyenne

La production française de betteraves devrait se situer dans la moyenne quinquennale, dans une fourchette comprise entre 88 et 90 t à 16°. Marquée cette année par des conditions climatiques estivales peu propices à la richesse

saccharine, la production de sucre s'est vue aussi réduite de plusieurs milliers d'hectares de betteraves ayant pour cause deux erreurs de formulation d'herbicides; les conséquences sont pour certaines parcelles l'obligation d'utiliser le débouché éthanol et pour d'autres la destruction de la culture au champ (les modalités d'indemnisation des producteurs touchés sont en cours de discussion).

La production européenne (hors RU) de sucre est attendue aux alentours de 15,5 Mt, insuffisante pour couvrir les besoins intérieurs ce qui nécessitera l'importation d'environ 1,5 Mt. Quant à la production mondiale, elle devrait être légèrement inférieure à la consommation

La valorisation actuelle des betteraves sur le marché spot et celle des livraisons effectives sont fortement décorrélées.

contribuant ainsi à réduire le stock de fin de campagne. L'Inde et la Thaïlande voient leur production baisser, le Brésil connaît une campagne décevante et le cours élevé de l'éthanol incite ce pays à arbitrer en faveur de ce débouché de la canne plutôt que du sucre.



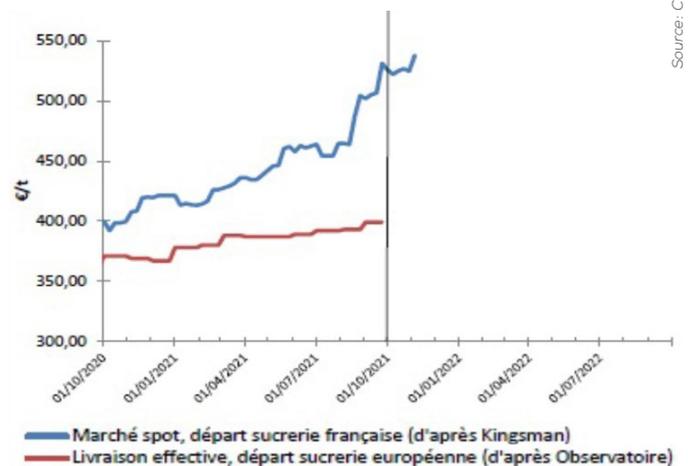
Des cours mondiaux revenus sur des hauts niveaux

Le cours mondial du sucre brut est **actuellement proche de 20 cts/lb**, dépassant largement les 15 cts d'avant Covid, et après être descendu à 9 cts durant la crise. De même, le sucre blanc poursuit une hausse régulière mais cette hausse ne profite pas aux producteurs de betteraves français. D'une part, l'Union européenne n'est pas exportatrice nette et, d'autre part, beaucoup de contrats entre les fabricants de sucre et les industriels utilisateurs sont pluriannuels et ont été conclus dans la période de déprime des cours... Ainsi, la valorisation actuelle des betteraves sur le marché spot et celle des livraisons effectives sont fortement décorrélées.

Le cours de l'éthanol est largement soutenu par le prix du pétrole; l'arbitrage du Brésil en sa

faveur et des programmes de développement comme celui de l'Inde, permettent à l'éthanol de retrouver des niveaux supérieurs à 80 €/hl améliorant ainsi la valorisation des 25 % de betteraves françaises qui lui sont consacrées.

Marché européen du sucre blanc



Quid des surfaces à venir ?

Au vu de la rentabilité de la betterave ces dernières années, relativement faible en comparaison avec celle des grandes cultures dans la conjoncture actuelle, des contraintes agronomiques et du coût de la mécanisation, **la filière pourrait connaître un recul des surfaces** lors des prochains renouvellements de contrats; à moins que les fabricants puissent envoyer un signal fort avec des promesses de prix de betteraves plus attractifs qu'actuellement...

À terme, l'accès au marché du sucre pour les producteurs de betteraves, par l'intermédiaire de leur fabricant, est opérationnel au Royaume-Uni pour une partie de leur production. Il devrait en être de même au Danemark en 2022. À quand cette possibilité de couverture pour les producteurs français qui le souhaitent ?

Un relatif équilibre
du marché en 2021
mais des coûts de production
en forte hausse en 2022.

Pommes de terre

Le mildiou très présent en 2021

La caractéristique de l'année reste la très forte pression mildiou, liée aux conditions pluvieuses de la campagne, contribuant à une augmentation sensible des coûts de production. Cette pluviométrie a cependant permis quelques économies aux irrigants. Les conditions de récolte, favorables dans l'ensemble, laissent également présager peu de soucis de qualité à l'arrachage et au stockage. L'inquiétude demeure cependant sur la dérive des coûts de stockage en lien avec les nouvelles conditions d'utilisation des antigerminatifs et le renchérissement de l'énergie.

La baisse des surfaces de 3 % par rapport à l'an passé, combinée à une hausse des rendements d'environ 5 %, devrait permettre un relatif équilibre des marchés cette année.

Marché de l'industrie stable

Les cotations des principales variétés sont stables, dans une fourchette de 120 à 135 €/t. Il en est de même chez nos voisins européens notamment Belgique, Allemagne, Pays Bas et Royaume-Uni.

Les usines ont retrouvé un rythme de fabrication quasi normal avec la réouverture des cantines et restaurants.

Au vu de la prochaine augmentation des coûts de production en lien avec la hausse généralisée des intrants, **les négociations de contrats avec les industriels seront probablement plus difficiles**, d'autant plus que leurs exigences en matière de pratiques culturales respectueuses de l'environnement s'intensifient.

Marché du frais en forte baisse

Le marché du frais est relativement peu dynamique. La baisse de consommation en ce début de campagne est particulièrement sensible. Même si on pouvait s'y attendre, avec les changements d'habitudes consécutives à la crise de la Covid-19, la chute des volumes achetés par les ménages est supérieure à 20 %, répartie entre -18 % en GMS et -33 % en magasins spécialisés. En comparaison avec 2019, la baisse est néanmoins de 14 %.

Sur ce marché, **la tendance vers une production plus économe en intrants de synthèse se fait plus prégnante** d'autant plus que la GMS utilise de plus en plus le label HVE pour promouvoir la consommation.



En 2022, les surfaces en pommes de terre pourraient également souffrir de la concurrence des grandes cultures dans les assolements. Cette compétition est néanmoins un facteur positif de revalorisation des contrats.

La France réalise 70 %
de la production mondiale
de lin fibre.

Lin textile

L'année 2021 sera partagée entre déception côté production et optimisme côté marché.

Une production faible et de mauvaise qualité

Malmenée par les conditions météorologiques trop pluvieuses, la culture du lin a souffert de la verse, notamment dans les régions traditionnelles et, en particulier, le département de la Seine Maritime. Le rendement moyen, très variable selon les régions, oscille entre 6,5 et 8,5 t/ha. Mais ce qui est le plus important dans la culture, c'est le pourcentage de fibres et leur qualité. Et là, les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances : **16 à 17 % de fibres en moyenne seulement** et de médiocre qualité.

En ajoutant la baisse des surfaces de 20 % par rapport à l'an passé, la production française (70 % de la production mondiale en temps normal) ne laissera pas de stocks importants en fin de campagne.

Un débouché quasi unique mais à nouveau porteur : la Chine

L'essentiel des fibres de lin est exporté en Chine. Aussi, la crise de la Covid et la fermeture des tissages dans ce pays avaient conduit à l'arrêt brutal des exportations et la chute du marché, alors que la filière connaissait un essor depuis quelques années.

L'optimisme est revenu dès la réouverture de la Chine au monde extérieur et la reprise de ses ventes de textile vers les États-Unis et l'Union européenne. Plusieurs teilleurs, qui avaient lancé la construction ou l'extension d'usines, ont ainsi finalisé leurs investissements en vue d'une

reprise du marché consécutif à l'augmentation de la part du lin, aujourd'hui de 1 % seulement, dans l'habillement.

Une aire géographique en extension

Les surfaces de lin sont en croissance. Remplaçant la culture de la betterave dans le Calvados, suite à la fermeture de la sucrerie de Cagny, ou dans de nouvelles régions plus à l'Est, **le lin prend une place de plus en plus importante dans les assolements**. Pour autant, malgré les nombreuses demandes d'agriculteurs, la filière souhaite maîtriser le développement des surfaces à la fois pour éviter une saturation trop rapide du marché et conserver une qualité à la production. La rotation doit respecter un délai de retour du lin de minimum 6 à 7 ans sur une parcelle et les conditions climatiques locales doivent permettre un bon rouissage



Le lin est une culture disposant d'atouts sur le plan environnemental.

Une plante intéressante sur les plans agronomique et environnemental

Cet engouement pour le lin textile trouve sa justification dans le besoin de diversification de certaines exploitations, un marché d'avenir et aussi des qualités agronomiques et environnementales, puisque le lin est une culture qui nécessite peu d'intrants et dont tous les éléments de la plante récoltée sont valorisés.



Thierry LEMAÎTRE
lemaitre.thierry@wanadoo.fr

Aire géographique de la production de lin et teillages de France

(Attention : cette carte ne mentionne pas les projets de teillage en cours ou réalisés en 2021)



04. Filière allaitante

Retour au monde d'avant ou accélération des mutations ?

Après une année 2020 chaotique, notamment sur le marché de l'import-export, les échanges entre les pays retrouvent une certaine dynamique à l'échelle européenne, dans un contexte où l'offre est insuffisante face à la demande. Les cotations sur l'ensemble des catégories d'animaux repartent à la hausse et retrouvent progressivement leur niveau d'avant crise, voire le dépassent.

offre de JB à bas prix, semble avoir atteint un plafond dans son développement. La baisse tendancielle du cheptel laitier polonais et européen limite en effet le potentiel de veaux à engraisser. Enfin, l'Allemagne, tout comme la France, connaît un déclin structurel du nombre de places destinées aux mâles à l'engraissement et une décapitalisation de son cheptel bovin.

Un manque d'offre généralisé

La production européenne de viande bovine marque le pas en 2021, avec un recul de l'offre dans les principaux pays producteurs et exportateurs. L'Irlande, face aux incertitudes du Brexit et à l'alourdissement des coûts logistiques vers le Royaume-Uni, a annoncé via l'agence gouvernementale Bord Bia une baisse de ses disponibilités de l'ordre de 50 000 têtes sur le premier semestre 2021. La Pologne, après avoir conquis sa place de 2^e exportateur, avec une

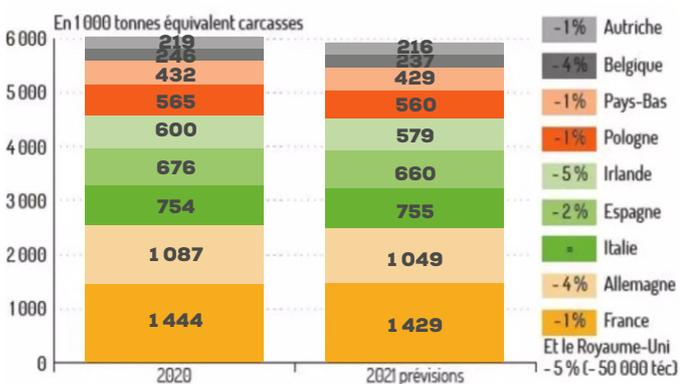


Dans l'Hexagone, ce sont près de 500 000 têtes de bétail qui ont disparu en l'espace de 10 ans, en lien avec la décapitalisation laitière mais aussi allaitante depuis 2016. La réduction progressive des zones défavorisées et la disparition des aides associées contribuent au recul de l'élevage dans certains territoires, et le coût de la reprise est un réel frein à l'installation en allaitant.

La baisse généralisée de l'offre à l'échelle européenne peine à couvrir la demande stimulée par **la réouverture de la restauration hors domicile** et la consommation associée de viande hachée et de pièces arrières.

Après avoir connu des périodes d'engorgement important en 2020, le marché du JB profite de cette raréfaction de l'offre. Les exportations sont

Prévisions de production de viande dans les États membres



La production est prévue à la baisse dans l'UE à 27 à hauteur de 2 %
 Source : Groupe d'experts européens

La renationalisation de la consommation pourrait devenir une tendance plus structurelle.

en hausse sur les 7 premiers mois de 2021 et retrouvent leur niveau d'avant crise. Les cotations se sont stabilisées en septembre, à des niveaux historiquement élevés: 4,15 €/kg pour le JB U. Parricochet, les cours des broutards progressent également et se rapprochent de leur niveau de 2019. Les demandes à l'export que ce soit vers l'Italie, l'Espagne ou les pays tiers se tiennent et sont en hausse de 4 % par rapport à 2019. La hausse des cotations pourrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

Les cotations des vaches de réforme, en France et en Europe, suivent la même tendance que les mâles avec des prix élevés sur l'ensemble des catégories: la vache type O atteint 3,5 €/kg en septembre (+ 0,5 € depuis janvier), la vache type R est cotée 4,25 €/kg en ce moment, elle était à moins de 4 € en début d'année.

Vers le monde d'après...

Le marché retrouve progressivement ses règles de fonctionnement d'avant crise avec une reprise des échanges intra-européens et des prix variant au gré des évolutions de l'offre et de la demande. Et pourtant, certains signaux pourraient modifier le paysage de la filière demain.

La renationalisation de la consommation, si elle a été « forcée » par le contexte de la crise sanitaire, pourrait s'inscrire dans une tendance plus structurelle à l'avenir. La consommation de viande bovine d'origine France est quasiment

stable sur les 7 premiers mois de l'année 2021. La volonté des consommateurs d'acheter « français », d'une part, et l'engagement des politiques, d'autre part, vont dans ce sens (EGA, information sur l'origine des produits). Certaines enseignes de la RHD se sont déjà engagées en faveur du développement de leurs approvisionnements en viande bovine française, tel que Mc Donald's France qui souhaite élargir les accords commerciaux déjà existants pour ses gammes de burgers premium. Mais la captation de valeur pour la filière allaitante restera tributaire de l'offre en viande bovine laitière, qui représente aujourd'hui 48 % des disponibilités de l'origine France et reste la première concurrente des races à viandes.



La réforme de la PAC prévoit une évolution des aides animales visant à favoriser l'engraissement. Ce levier seul n'aura pas un effet incitatif suffisant pour changer significativement les choses. Mais un autre point notable du monde d'après est le vote de **la loi Egalim 2 qui rend notamment obligatoire la contractualisation**. Comment la

Au-delà de l'encadrement des prix, la contractualisation pourrait être utilisée en faveur de la structuration de la filière.

filière allaitante va-t-elle s'en emparer? Si cet outil a pour vocation d'encadrer le prix des matières premières agricoles, il pourrait aussi être utilisé en faveur de la structuration de la filière.

Dès le 1^{er} janvier 2022, un contrat obligatoire devra être mis en place entre l'agriculteur et son premier acheteur, pour la commercialisation des animaux finis (la date du 1^{er} juillet est pressentie pour les animaux maigres). Les modalités de fixation du prix (prix plancher, tunnel de prix...) et les indicateurs de coûts de production pris en compte devront être négociés et formalisés. La mise en œuvre de cette première étape est un challenge pour une filière où la culture du gré à gré reste très implantée et pose la question de l'organisation des producteurs pour la négociation des contrats. Par ailleurs, si elle semble assez naturelle à mettre en place pour les JB qui sont des produits relativement standardisés et avec un calendrier de production maîtrisable, le cadre de la contractualisation semble moins évident pour les vaches et pour les broutards (comment s'engager sur un prix tributaire des lois d'un marché mondialisé? Les opérateurs seront-ils en mesure de clarifier leurs besoins, quel type d'animal, à quel moment?).

Si la filière veut se donner l'ambition d'utiliser la contractualisation pour aller chercher de la valeur ajoutée, cela signifie que **le champ des engagements réciproques devra aller au-delà de la prise en charge des animaux et de la sécurisation du prix**. Dans le monde d'après, on peut imaginer que les éleveurs s'engageront sur un prévisionnel de mise en marché (volume et calendrier), à l'instar de la filière ovine, afin d'aider à anticiper le disponible des animaux à venir (pour ajuster les politiques commerciales

des opérateurs) et d'optimiser le fonctionnement des outils d'abattage; ou qu'ils feront évoluer leur mode de production (race, poids, saisonnalité...) en fonction d'un cahier des charges plus ou moins exigeant selon le marché visé et la promesse de prix associé.

Pour les opérateurs, le défi restera **la valorisation complète de la carcasse** pour créer de la valeur, **la communication avec les producteurs** sur l'évolution de la demande de leurs propres clients et **l'adoption de modalités de prix à la hauteur des efforts engagés**, quitte à remettre en question certains fondamentaux comme la grille Europa. **La mutualisation du risque**, avec la création de caisses de péréquation, pourrait également faire partie du modèle.

À l'aube de l'application de cette loi Egalim, il est difficile de dire jusqu'où ira l'engagement stratégique des maillons de cette filière mais les lignes bougent, la première organisation de producteurs transversale (ELVEAOP) est née le 16 avril 2021. Les changements seront limités si la contractualisation se borne à mettre en place un tunnel de prix et ne concerne que le marché domestique. Mais les lignes pourraient aussi bouger davantage et accélérer les mutations dans la qualité des animaux vendus, facteur d'augmentation de la marge.



Nathalie VELAY
nvelay@alliancemassifcentral.cerfrance.fr

05.

Filière laitière

Offre limitée et bonne tenue des marchés internationaux tirent le prix du lait

La production laitière européenne reste timide et l'offre mondiale se tasse depuis l'été. Elle suffit tout juste à satisfaire une demande plutôt dynamique, en particulier en Chine. Les cours des ingrédients laitiers continuent de progresser sur le marché international ce qui tire le prix du lait français.

L'offre laitière des principaux exportateurs marque le pas au second semestre. Si les États-Unis ont gagné des parts de marché à l'international ces deux dernières années grâce à une collecte très dynamique, les disponibilités sont dorénavant réduites avec la dégradation de la marge sur coût alimentaire (-40 % sur un an) dont le niveau se rapproche du seuil de déclenchement de l'assurance marge. La Nouvelle-Zélande, quant à elle, fait face à des conditions météorologiques peu favorables et à une pénurie de main-d'œuvre étrangère, liée aux restrictions sanitaires, qui limitent la collecte au démarrage du pic saisonnier. Côté Union européenne, la production stagne (+0,5 %/2020). L'Irlande, l'Italie, l'Espagne et la Pologne produisent davantage mais les collectes allemandes, néerlandaise et française sont en recul.

Alors que l'offre d'ingrédients laitiers est limitée, la demande reste plutôt vive, notamment en Chine qui reconstitue ses stocks de poudre. Faute de disponibilités, l'Union européenne à 27 voit ses exportations de beurre et de poudres reculer par rapport aux bons niveaux de 2020 mais elle renforce ses envois de lactosérum et de fromages, malgré la chute des envois vers le Royaume-Uni.

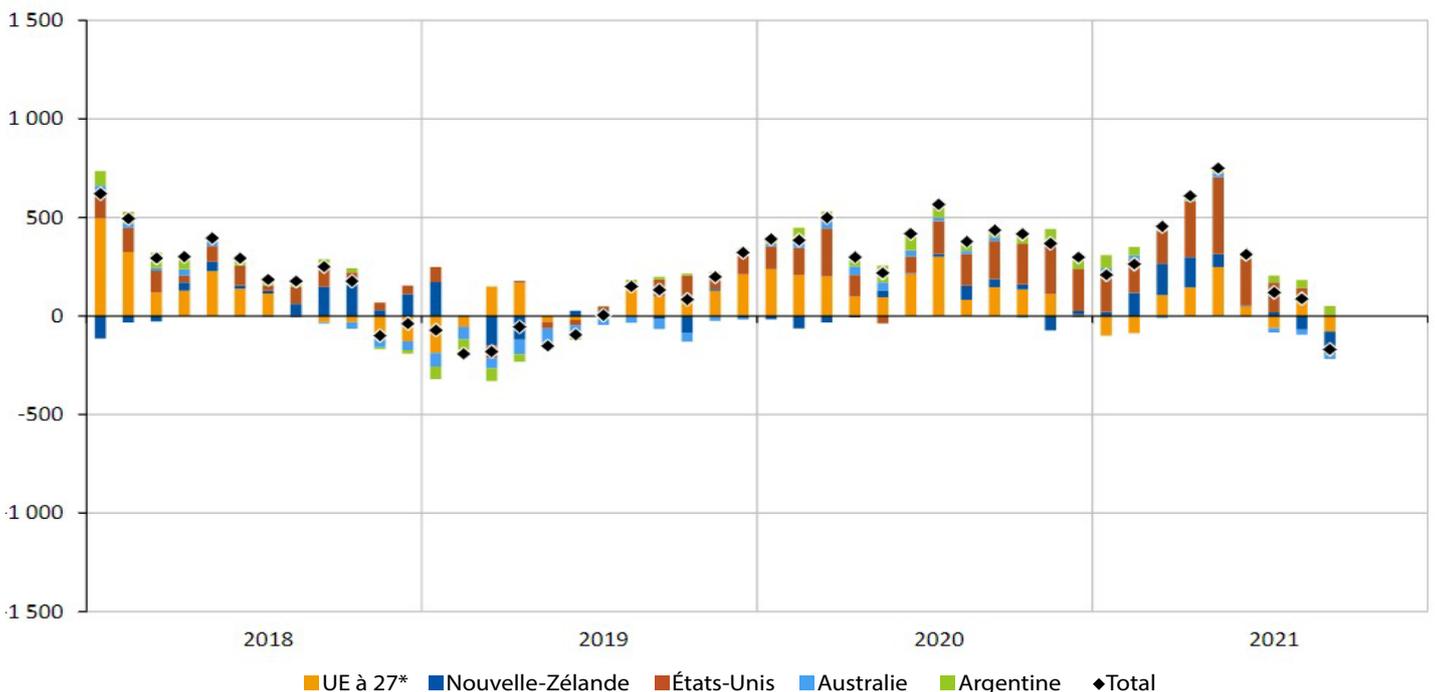
Résultat: **les cours de l'ensemble des commodités laitières grimpent depuis le début de l'année.** La poudre de lait écrémé dépasse les 2800 €/t et le beurre excède 4200 €/t. La valorisation beurre/poudre qui atteignait 355 € en septembre va encore progresser. Les prix du lait au sein de l'UE bénéficient de cette tension et affichent des hausses de 7 à 18 % par rapport à 2020.

Le prix du lait français ne fait pas exception: 358 € /1000 l en septembre pour le lait conventionnel (380 € pour le lait à teneur réelle), soit + 24 € par rapport à 2020 et un niveau record pour la saison (+ 10 €/1000 L sur 9 mois). Depuis septembre, il est aussi, sinon plus, valorisant d'exporter des commodités laitières que de commercialiser des produits laitiers sur le marché domestique et cela va s'accroître sur la fin d'année.

Si les voyants sont au vert du côté des marchés, **le tableau est terni par la flambée des prix des intrants.** Les cours de l'énergie et des engrais ont bondi depuis l'été, de même que ceux des aliments du bétail (respectivement + 24 %, + 40 % et + 13 %/2020 en septembre dans l'IPAMPA lait) et cela devrait durer encore quelques mois au vu des tensions généralisées sur les matières premières. **Les exploitations laitières disposent pour la plupart de marges de manœuvre sur la conduite** pour ne pas subir de plein fouet cette hausse (moindre apport de concentrés, vente des animaux improductifs) **et les polyculteurs-éleveurs vont bénéficier de bons résultats sur les cultures mais les volumes pourraient en pâtir dans certaines exploitations et les marges laitières vont vraisemblablement se contracter durant l'hiver.**

La collecte laitière française a baissé de 1,2 % sur les 9 premiers mois de 2021.

Évolution de la production laitière dans les 5 principaux fournisseurs du marché mondial (Évolution production mensuelle par rapport au même mois de l'année précédente)



* Collecte

Source : Cniel / Commission, Dairy Australia, DCANZ, Ministeria de Agroindustria Argentina, USDA, ZMB

Concentration de la production et fort enjeu de renouvellement

Sur les 9 premiers mois de 2021, la collecte française a baissé de 1,2 % découlant de dynamiques régionales contrastées. Elle s'est presque maintenue en Bretagne (-0,1 %), a légèrement progressé en Normandie (+0,4 %) et plus nettement en Bourgogne Franche-Comté (+1,2 %). Elle a reculé partout ailleurs, de -1,5 % en Pays de la Loire à -4,2 % en Aquitaine.

Depuis l'assouplissement des quotas, la production se concentre dans de moins en moins d'exploitations et dans les zones les plus laitières. Elle décroche dans le Sud-Ouest et recule dans les zones intermédiaires ainsi que le Massif central. Elle progresse au contraire dans le croissant laitier.

Toutefois, la dynamique semble s'essouffler dans certaines zones avec des baisses enregistrées depuis quelques années dans des départements laitiers majeurs : Finistère, Morbihan, Seine-Maritime, Vendée, Meuse.

Une des raisons est le moral toujours morose chez les éleveurs laitiers, en Bretagne par exemple, découragés notamment par la charge de travail.

L'intensité de la vague de départ et donc les besoins de renouvellement sont variables d'une région à l'autre.

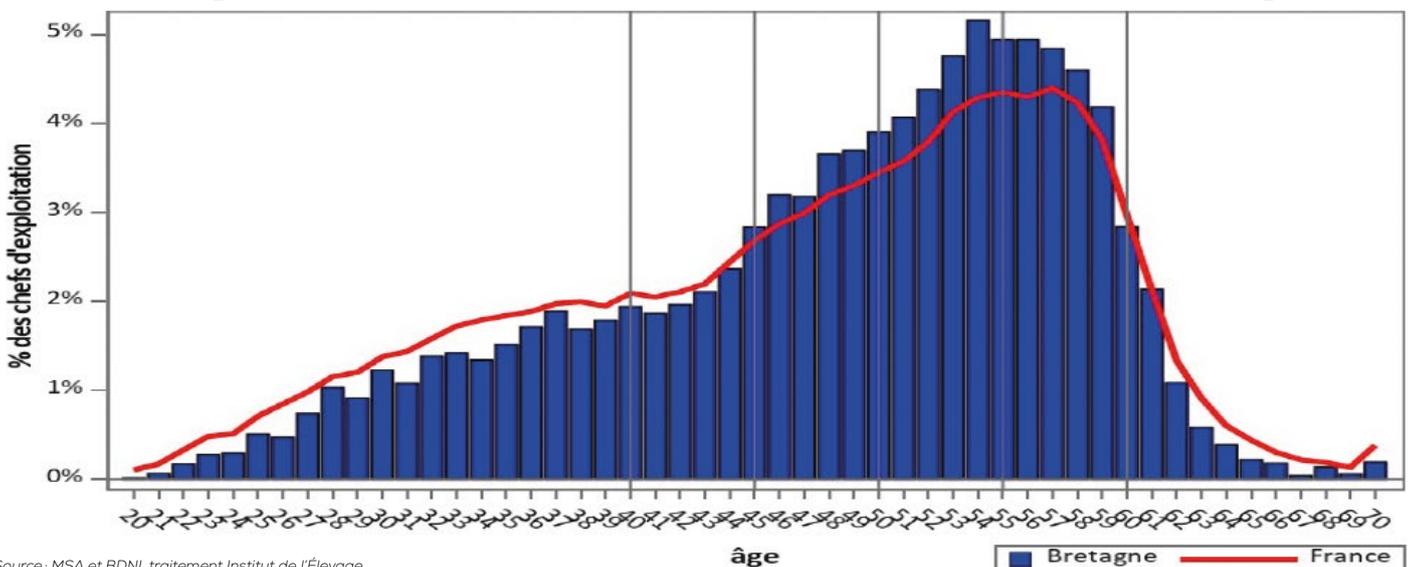
D'autres régions connaissent un ralentissement après une croissance récente. En Bourgogne Franche-Comté, la zone AOP est toujours dynamique et la plaine a bénéficié de deux bonnes années qui ont conduit à l'agrandissement des troupeaux et au développement de la méthanisation; mais on commence à constater des difficultés pour intégrer des jeunes dans les exploitations sous forme sociétaire. En Normandie, les troupeaux se sont sensiblement agrandis et la production progresse mais la démographie des éleveurs inquiète jusqu'à Lactalis, qui ne remet pas en cause sa demande de baisse de volume à court terme mais craint une trop forte baisse des volumes à moyen terme.

De fait, depuis 2016, le recul du nombre d'actifs laitiers français s'est accentué à -4 % par an (contre -2 % à -3 % entre 1995 et 2015) et la démographie des éleveurs préoccupe sérieusement la filière y compris dans des zones très laitières. Le secteur laitier est le premier

pourvoyeur d'emploi agricole non salarié mais le renouvellement des générations est un véritable enjeu quand près d'un éleveur laitier sur deux a plus de 50 ans et que seul un départ sur deux, voire sur trois, est actuellement remplacé.

Cette vague de départs en cours et à venir découle du succès des politiques de pré-retraites/ installation très volontaristes des années 1990, qui ont synchronisé les cycles de vie d'un grand nombre d'exploitations et... de l'effondrement du nombre d'installations qui a suivi. L'intensité et donc l'ampleur des besoins de renouvellement sont variables d'une région à l'autre. La pyramide est particulièrement déséquilibrée en Bretagne (excès de chefs d'exploitations de plus de 50 ans et déficit des moins de 40 ans). Elle est également plus défavorable que la moyenne nationale en Aquitaine, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées alors qu'elle est au contraire plus favorable en Franche-Comté, Rhône Alpes, Nord Pas-de-Calais et Alsace.

Pyramide des âges des chefs de l'ensemble des exploitations laitières en France et en Bretagne



Source: MSA et BDNI, traitement Institut de l'Élevage

La production AOP représente 16% du lait français. Les AOP travaillent à mieux intégrer des éléments de durabilité.

La recherche de valorisation est de plus en plus centrale

La filière française ne s'est pas engagée dans une logique de volume malgré la possibilité offerte par la fin des quotas. Contrairement à ce qui a été observé ailleurs en Europe, les laiteries françaises ont cherché à limiter les volumes et privilégié la logique de flux tirés plutôt que de flux poussés, sans toutefois que cela ne se soit traduit par une amélioration significative des résultats pour les producteurs de lait. Les trajectoires de croissance sont moins prisées depuis 2016 et depuis deux ans, le cheptel laitier français baisse à un rythme de -2 % contre -1 % les années précédentes. Même si, aujourd'hui, le prix du lait n'est pas au cœur de l'actualité, la recherche de valeur est de plus en plus centrale.

La production sous Appellation d'Origine Protégée (AOP), représentant 16 % du lait français, est une voie. Certes l'aspect territorial ne la rend pas accessible à tous, les volumes ne progressent que timidement et toutes les AOP n'ont pas le succès économique de la filière Comté!



Néanmoins, les Organismes De Gestion (ODG) des AOP prennent des initiatives pour revaloriser ou pérenniser leur avantage commercial. Dans les AOP moins rémunératrices, notamment dans le Massif Central, ils ont retravaillé leur cahier des charges pour renforcer la typicité de leurs produits et mis en place tout récemment des indicateurs visant à mieux répercuter la valeur créée dans le prix du lait. D'une manière générale, aujourd'hui, **l'ensemble des AOP travaillent à mieux intégrer des éléments de durabilité pour rester en phase avec les attentes sociétales et renforcer leur image.** Lorsque la typicité du fromage est forte et l'image bien installée, l'introduction du bio par exemple n'est pas forcément génératrice de valeur supplémentaire mais peut être une stratégie pour maintenir sur le long terme la sur-valeur et jouer la carte de l'exemplarité. C'est le pari de la filière Comté qui conserve un rythme relativement soutenu de conversion.

Le lait biologique est de fait une autre voie. La production s'est fortement développée ces dernières années à la faveur de nombreuses conversions. Elle dépasse 7 % du cheptel et 5 % de la production nationale en 2021, **mais se heurte depuis plusieurs mois au ralentissement de la demande.** La croissance des ventes des différents produits laitiers bio en grande

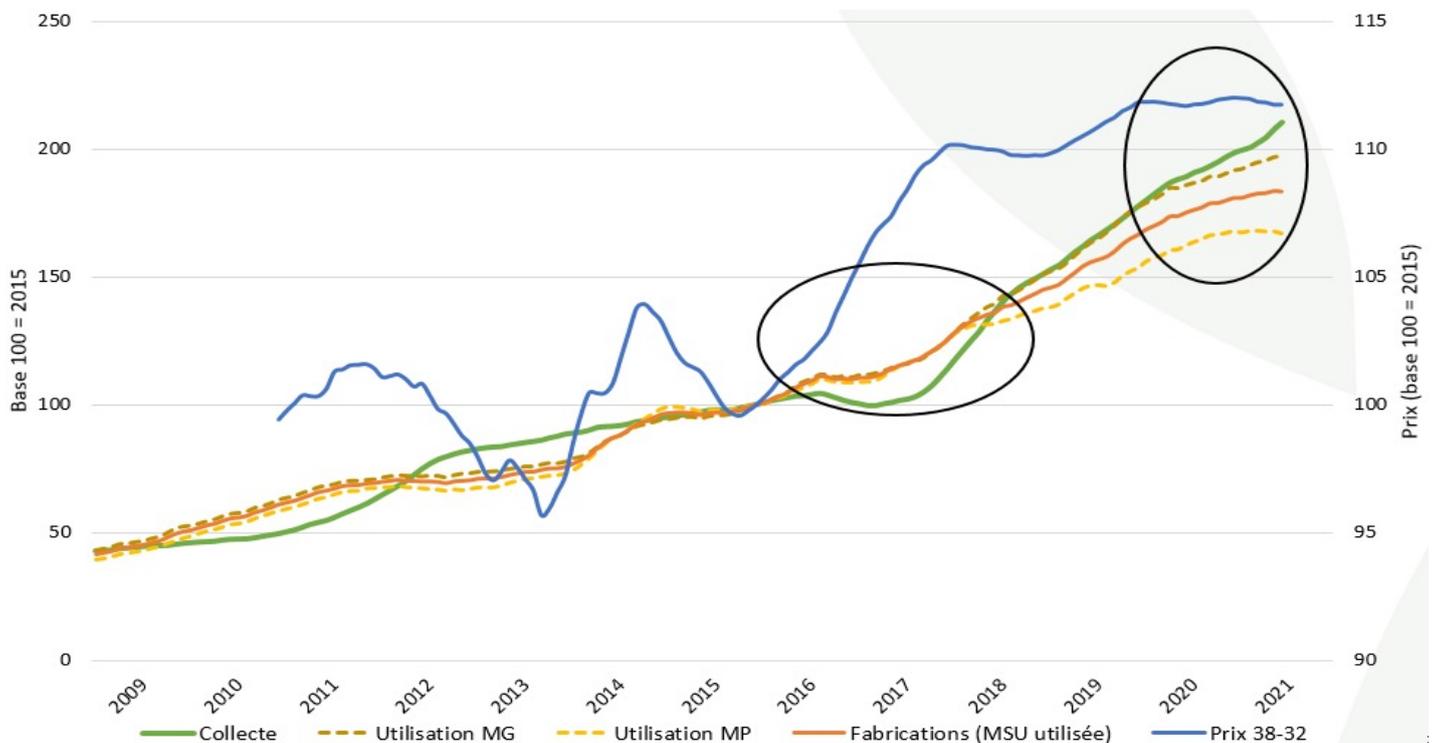
L'utilisation de la matière protéique bio notamment ne suit plus le rythme de croissance de la production.

distribution marque le pas depuis courant 2020 et le développement en RHD ne prend, pour le moment, pas le relais. Davantage de lait bio doit ainsi être déclassé. L'utilisation de la matière protéique notamment ne suit plus le rythme de croissance de la production. Par conséquent, **contrairement au prix du lait conventionnel, le prix du lait standard bio moyen recule légèrement à 452 €/1000 l sur les 9 premiers mois de 2021 (-1% /2020)**. Le prix payé aux éleveurs est **très hétérogène d'un opérateur à l'autre**. Les éleveurs de Biolait (30 % de la collecte du lait bio mais contraint de vendre une partie des volumes en conventionnel faute d'acheteur et de capacité de transformation),

reçoivent 50 à 60 €/1000 l de moins que ceux des autres laiteries. Le modèle de cet opérateur est bouleversé maintenant que de nombreux transformateurs, acheteurs jusqu'ici, ont musclé leur propre collecte. Sodiaal a, de son côté, annoncé que pour 12 mois à partir d'août, 10 % du lait bio serait valorisé au prix du « sans OGM » (soit plus de 100 €/1000 l en deçà du prix du lait bio).

Le rythme de conversion a ralenti ces derniers mois, la plupart des opérateurs ayant mis le pied sur le frein mais les effets sur le développement de la production ne se feront sentir que dans 18 mois. On peut toutefois espérer que le

Évolution de la collecte, des fabrications et du prix payé aux producteurs de lait bio (en indice)



Source: Idele, FranceAgriMer

Différents leviers de croissance de la demande bio semblent pouvoir être activés via l'élargissement de la gamme et les innovations.

Pour les acteurs engagés dans la production laitière ou pour ceux qui l'envisagent, il faut être plus que jamais attentifs :

- aux stratégies relatives aux volumes à collecter sur leur territoire ;
- à la situation démographique et donc à l'équilibre à trouver entre effort d'installation et gain de productivité dans les exploitations ;
- aux opportunités de valorisation et donc au mix pratiques-produit-marché du territoire.

déséquilibre offre/demande en lait bio ne sera que passager car différents leviers de croissance de la demande semblent pouvoir être activés via l'élargissement de la gamme et les innovations (cf. LVE n° 60).

D'autres démarches de valorisation liées à l'amont existent, hors signe officiel de qualité, à des échelles plus ou moins larges autour de l'alimentation sans OGM, du pâturage, du lait de foin, de la valeur environnementale (HVE) mais aussi de l'éthique (rémunération du producteur) ou de l'identité territoriale (montagne, région...). Ces démarches offrent un panel d'opportunités et répondent à différentes demandes. **Leur accessibilité pour un éleveur dépend du mix de valorisation et de la stratégie des opérateurs de son territoire.** Parfois, ces démarches se concurrencent entre elles et ne permettent pas d'accroître la valeur ajoutée globale. Toutefois, certains critères aujourd'hui différenciants deviendront probablement le standard de demain et mieux vaut monter à l'avant du train !



Mélanie RICHARD
mrichard@cn.cerfrance.fr



Conseil National du Réseau CERFRANCE
18 rue de l'Armorique 75 015 PARIS
Tél. + 33 (0) 1 56 54 28 28
www.cerfrance.fr

Directeur de la publication : Benoît Hureau
Directeur de la rédaction : Philippe Boulet
Rédacteur en chef : Mélanie Richard
Membres du comité de rédaction : Fabien Barrabé, Philippe Boulet, Anne Bras, Michel Lagahe, Thierry Lemaître, Jacques Mathé, Pierre-Gérard Pouteau, Mélanie Richard, Didier Roinson, Mathilde Schryve et Nathalie Velay.
Secrétaire de rédaction : Elsa Philippe
Réalisation : Les P'tits Papiers
Crédit photo : © AdobeStock